



Séance du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 3 septembre 2008 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, président, monsieur le conseiller Joseph De Sylva, vice-président, monsieur le conseiller Richard Côté et mesdames les conseillères Denise Laferrière et Jocelyne Houle formant quorum du comité.

Sont également présents, monsieur Robert F. Weemaes, directeur général, M^e Suzanne Ouellet, greffier et M^e Maude Lauzon, assistante-greffière.

CE-2008-1352

APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 34 - 36 238,67 \$ - ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 34 - 372 337,97 \$ - LA LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 32 - 4 744,48 \$ ET LA LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 31 - 454 151,21 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 34, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 34, la liste des réquisitions numéro 32 et la liste des embauches numéro 31 :

Numéro de la liste	Description	Montant	Période
Liste PA numéro 34	Pièces de comptes à payer	36 238,67 \$	18 au 22 août 2008
Liste PD numéro 34	Pièces de comptes à payer	372 337,97 \$	18 au 22 août 2008
Liste des réquisitions numéro 32	Pièces de comptes à payer	4 744,48 \$	18 au 22 août 2008
Liste des embauches numéro 31	Embauche de personnel temporaire	454 151,21 \$	11 au 15 août 2008

Un certificat du trésorier a été émis le 29 août 2008.

Adoptée

CE-2008-1353

ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES NUMÉRO C-32 POUR LA PÉRIODE DU 14 AU 20 AOÛT 2008

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes numéro C-32 d'un montant de 157 697,72 \$ pour la période du 14 au 20 août 2008.

Un certificat du trésorier a été émis le 29 août 2008.

Adoptée

CE-2008-1354

RATIFICATION DE LA LISTE DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉRO B-32 - 154 981,30 \$**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité ratifie la liste des locations et des achats de biens non durables numéro B-32 d'un montant de 154 981,30 \$ pour la période du 9 au 15 août 2008.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures en suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 29 août 2008.

Adoptée

CE-2008-1355

SOUSSION 2008 SP 124 - LES ÉQUIPEMENTS DE FERME PAPINEAU LTÉE - ACHAT DE SIX TRACTEURS DE TYPE VERGER AVEC ÉQUIPEMENTS - SERVICE DES OPÉRATIONS DE TERRAIN - 760 224,19 \$**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Les Équipements de Ferme Papineau Ltée, 216, rue Principale, Plaisance, Québec, J0V 1S0 pour la fourniture de six tracteurs de type verger avec équipements, au montant total de 760 224,19 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 7 mai 2008, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30469-001-58723	661 515,00 \$	Achat de 6 tracteurs multifonctions - 6 tracteurs chasse-neige
06-30469-002-58724	94 336,69 \$	Achat de 6 tracteurs multifonctions - 6 remorques à épandage
04-13493	4 372,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
06-30469-003	84 000 \$		Achat de 6 tracteurs multifonctions - 6 souffleuses à trottoirs
06-30469-004	37 515 \$		Achat de 6 tracteurs multifonctions - 6 tondeuses
06-30469-001		121 515 \$	Achat de 6 tracteurs multifonctions - 6 tracteurs chasse-neige

Un certificat du trésorier a été émis le 29 août 2008.

Adoptée

CE-2008-1356

**SOUSSION 2008 SP 190 - LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES
B. MARENGER - ENTRETIEN DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE URBAIN -
SERVICE DE GESTION DES ÉDIFICES ET DE L'ÉLECTRICITÉ - 284 665,08 \$
- CONTRAT DE TROIS ANS AVEC POSSIBILITÉ DE DEUX PÉRIODES D'UNE
ANNÉE SUPPLÉMENTAIRE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte un contrat à la firme Les Entreprises Électriques B. Marenger – Division 2794357 Canada inc, 1695, rue Jean-Louis-Malette, Gatineau, Québec, J8R 3Y8 pour l'entretien de son réseau d'éclairage urbain ainsi que l'installation de divers poteaux pour l'ensemble de ses secteurs pour une période de trois ans, le tout en conformité avec sa soumission déposée le 2 juillet 2008, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme, pour chacune des sections, le tout aux prix unitaires, taxes non incluses, apparaissant au tableau ci-dessous :

TYPE D'INTERVENTION		PRIX UNITAIRE excluant les taxes (année 2008-2009)	
		SECTEUR EST	SECTEUR OUEST
Type A	Entretien des luminaires sur poteaux	45 \$	45 \$
Type B	Installation fusible coupe-circuit	10 \$	10 \$
Type C	Assemblage complet d'un luminaire	15 \$	15 \$
Type D	Installation d'un luminaire sur poteau	75 \$	75 \$
Type E	Transfert et remplacement d'un luminaire sur poteau de bois	75 \$	75 \$
Type F	Remplacement d'un poteau de bois	350 \$	350 \$
Type G	Installation d'un poteau de bois	375 \$	375 \$
Type H	Installation d'un poteau de béton de 9,75 mètres	400 \$	400 \$
Type I	Fournir et installer un poteau de bois	700 \$	700 \$
Type J	Fournir et installer un poteau de béton de 9,75 mètres	1 200 \$	1 200 \$
Type K	Installation de poteaux en ciment agrégat de 5,5 mètres	400 \$	300 \$
Type L	Installation de poteaux en ciment agrégat de 9,9 mètres	400 \$	300 \$
Type M	Entretien de luminaires urbains	75 \$	85 \$
Type N	Remplacement d'une potence	30 \$	30 \$
Type O	Électricien	80 \$/h	80 \$/h
Type P	Électricien et aide-électricien	80 \$/h	80 \$/h
Type Q	Location d'un camion-nacelle de 12 mètres	85 \$/h	85 \$/h
Type R	Location d'un camion-nacelle de 16 mètres	135 \$/h	135 \$/h

Le tarif horaire pour les travaux exécutés en dehors des heures normales de travail sera de 120 \$/h, taxes non incluses, pour les deux sections.

Le contrat sera d'une durée de trois ans avec une possibilité de renouvellement de deux périodes d'une année supplémentaire, et ce, à compter de la date d'adjudication par le comité exécutif.

À compter du 1^{er} juillet 2009, les prix soumis seront indexés selon les indices des prix à la consommation (IPC).

Les fonds à cette fin seront pris a même le poste budgétaire 02-31410-521 – Éclairage des rues - Entretien et réparation - Infrastructures, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Un certificat du trésorier a été émis le 25 août 2008.

Adoptée

CE-2008-1357

SOUSSION 2008 SP 161 - QUALITY NDE LIMITÉE - FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE DÉTECTION DE RADIOACTIVITÉ - SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT - 50 511,57 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Quality NDE limitée, 164, St-Jean Baptiste, Mercier, Québec, J6R 2C2 pour la fourniture et l'installation d'un système de détection de radioactivité au centre de récupération et de transbordement situé au 860, boulevard de la Carrière pour un montant total de 50 511,57 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 5 août 2008, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11-70013-008-58725	48 274,07 \$	Équipement et travaux usines d'épuration - Appareil de détection de radiation - Centre de récupération et de transbordement
04-13493	2 237,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 29 août 2008.

Adoptée

CE-2008-1358

SOUSSION 2008 SP 121 - DIVERS FOURNISSEURS - ACHAT DE CAMIONS À DIX ROUES AVEC ÉQUIPEMENTS - SERVICE DES OPÉRATIONS DE TERRAIN - 1 389 395,35 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge des contrats aux firmes suivantes pour la fourniture de camions à dix roues avec équipements, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et leur soumission déposée en date du 12 juin 2008, et ce, comme étant les plus basses soumissions reçues et conformes pour chacune des annexes, à savoir :

ANNEXE A

Gaétan Hotte inc., 333, rue Papineau, Papineauville, Québec, J0V 1R0 pour la fourniture du camion à dix roues avec benne basculante de type quatre-saisons en U mentionné à l'annexe A au montant total 179 817,78 \$, incluant les taxes.

ANNEXE B

Francis Canada Truck Centre inc., 3818, chemin Russell, Ottawa, Ontario, K1G 3N2 pour la fourniture des six camions à dix roues avec benne basculante de type quatre-saisons extra robuste conventionnelle mentionnés à l'annexe B au montant total de 1 209 577,57 \$, incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30390-010-58726	364 518,62 \$	Véhicules et équipements - Travaux publics - 5 camions - Benne - Voirie
06-30446-014-58727	963 330,98 \$	Véhicules et équipements - Travaux publics - 5 camions, 6 et 10 roues - Voirie
04-13493	61 545,75 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 29 août 2008.

Adoptée

CE-2008-1359

ACCEPTATION DE L'AMENDEMENT AU PLAN DIRECTEUR D'ÉGOUT SANITAIRE - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE MASSON-ANGERS ET DE BUCKINGHAM - LUC MONTREUIL ET JOCELYNE HOULE

CONSIDÉRANT QU'une entente a été signée, en vertu de la résolution numéro CM-2007-425 en date du 18 avril 2007, entre la Ville de Gatineau et monsieur Peter Bouwman pour les phases 1A, 1B et 2A du projet domiciliaire Domaine Peter Bouwman situé au sud de l'avenue Lépine;

CONSIDÉRANT QUE ces phases ne sont pas comprises dans le bassin du plan directeur d'égout sanitaire de 1996;

CONSIDÉRANT QUE le promoteur a mandaté la firme CIMA+ pour effectuer un rapport pour amender le plan directeur d'égout sanitaire;

CONSIDÉRANT QUE le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs nécessite l'accord de la Ville en ce qui concerne l'amendement au plan directeur pour permettre le développement de ces phases du projet Domaine Peter Bouwman :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- accepte le dépôt de rapport final de CIMA+, daté du 22 août 2008, soit l'amendement au plan directeur d'égout sanitaire pour les secteurs de Buckingham et de Masson-Angers;
- approuve les révisions du sommaire des débits de conception en fonction des nouvelles données du bassin de traitement des eaux usées.

Adoptée

CE-2008-1360

PROJET D'AMENDEMENT ET DE RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE AVEC BIOTHERMICA TECHNOLOGIES INC. POUR L'OPTIMISATION ET LA VALORISATION DES BIOGAZ DU SITE D'ENFOUISSEMENT COOK - DISTRICT ÉLECTORAL DE DESCHÊNES - ALAIN RIEL

CONSIDÉRANT QUE la Ville est propriétaire de l'ancien site d'enfouissement sanitaire Cook qui génère du biogaz reconnu comme nuisible et générant des gaz à effet de serre;

CONSIDÉRANT QUE la Ville appuie les projets d'optimisation de captage et de brûlage des biogaz afin de diminuer les impacts sur l'environnement;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a un protocole d'entente à cet effet avec Biothermica qui a pris fin le 30 août 2008;

CONSIDÉRANT QUE les gouvernements provincial et fédéral proposent des programmes de réduction des émissions de gaz à effet de serre qui pourraient s'appliquer au site Cook moyennant un suivi et des investissements importants;

CONSIDÉRANT QUE la firme Biothermica propose dans ce deuxième volet d'entente, un projet de valorisation énergétique d'une partie des biogaz, en contrepartie de nos droits d'émissions et des revenus générés par la réduction de celles-ci :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier à signer l'amendement qui reconduit l'entente avec Biothermica technologies inc. jusqu'en 2028.

Adoptée

CE-2008-1361

SOUSSION 2008 SP 169A - MARC CLÉROUX CONSTRUCTION INC. - ÉDIFICE LA FONDERIE - INSTALLATION D'UN ASCENSEUR - SERVICE DES PROJETS IMMOBILIERS - 123 900,63 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Marc Cléroux Construction inc., 901-E, boulevard Saint-Joseph, Gatineau, Québec, J8Z 1S8 pour l'installation d'un ascenseur à l'édifice La Fonderie au montant total de 123 900,63 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec sa soumission déposée en date du 14 août 2008, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
79920-692-58728	118 412,23 \$	Accessibilité aux édifices publics - Équipements non capitalisables
04-13493	5 488,40 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 29 août 2008.

Adoptée

CE-2008-1362

SUBVENTION DE 50 \$ - LIGUE NAVALE DU CANADA - SUCCURSALE GATINEAU-MÉTROPOLITAIN - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - AURÈLE DESJARDINS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 50 \$ à l'ordre de la Ligue navale du Canada, succursale Gatineau-Métropolitain, à l'attention de monsieur Normand Lussier, 231, boulevard Maloney Ouest, Gatineau, Québec, J8P 7R8, à titre de subvention pour leurs activités.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11414-972	50 \$	Aurèle Desjardins - Du Lac-Beauchamp - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 29 août 2008.

Adoptée

CE-2008-1363

SUBVENTION DE 100 \$ - CLUB OPTIMISTE DE HULL INC. - CAMPAGNE DE FINANCEMENT - CABINET DU MAIRE ET DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL - MARC BUREAU ET DENISE LAFERRIÈRE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre du Club Optimiste de Hull inc., à l'attention de monsieur Raymond Pitre, président, C. P. 1185, succursale B, Gatineau, Québec, J8X 3X7, à titre de subvention pour une activité qui aura lieu le 6 septembre 2008 au profit de Trait d'union Outaouais et Éducaloi.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11418-972	50 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
11408-972	50 \$	Denise Laferrière - De Hull - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 29 août 2008.

Adoptée

CE-2008-1364

SUBVENTION DE 200 \$ - FONDATION DES MALADIES DU COEUR DU QUÉBEC - OUTAOUAIS - 14 SEPTEMBRE 2008 - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à la Fondation des maladies du cœur du Québec, à l'attention de madame Sophie Anka, directrice régionale par intérim, 109, rue Wright, bureau 007, Gatineau, Québec, J8X 2G7, à titre de subvention pour la Marche du Cœur qui se tiendra le dimanche 14 septembre 2008.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11418-972	50 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
11412-972	50 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Subventions
11409-972	50 \$	Simon Racine - De Limbour - Subventions
11407-972	50 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond-Vanier - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 29 août 2008.

Adoptée

CE-2008-1365

SUBVENTION DE 200 \$ - LES BONS COPAINS DU GRAND GATINEAU - DISTRICT ÉLECTORAL DE MASSON-ANGERS - LUC MONTREUIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre du Club de l'âge d'or Les bons copains du grand Gatineau, à l'attention de monsieur Jean-Guy Durocher, 137, impasse de Lorraine, Gatineau, Québec, J8M 1S9, à titre de subvention pour leurs activités.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11416-972	200 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 29 août 2008.

Adoptée

CE-2008-1366

SUBVENTION DE 300 \$ - FONDATION SANTÉ DE PAPINEAU - CAMPAGNE ANNUELLE 2008 - CABINET DU MAIRE ET DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - MARC BUREAU ET JOCELYNE HOULE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre de la Fondation Santé de Papineau, à l'attention de monsieur Normand Fairfield, 155, rue Maclaren Est, Gatineau, Québec, J8L 0C2, à titre de subvention pour la campagne annuelle 2008.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11418-972	100 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
11417-972	200 \$	Jocelyne Houle - De Buckingham - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 29 août 2008.

Adoptée

CE-2008-1367

SUBVENTION DE 400 \$ - ADOJEUNE INC. - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 400 \$ à l'ordre de AdoJeune inc., à l'attention de monsieur Martin Beauvais, coordonnateur, 22, rue d'Auvergne, Gatineau, Québec, J8T 6J8, à titre de subvention pour la réalisation de projets d'élèves des écoles primaires.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11418-972	50 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
11410-972	50 \$	Denis Tassé - Des Riverains - Subventions
11415-972	50 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Subventions
11414-972	100 \$	Aurèle Desjardins - Du Lac-Beauchamp - Subventions
11412-972	100 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Subventions
11411-972	50 \$	Luc Angers - Des Promenades - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 29 août 2008.

Adoptée

CE-2008-1368

SUBVENTION DE 600 \$ - POPOTE-SOLEIL - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE WRIGHT-PARC-DE-LA-MONTAGNE ET DE SAINT-RAYMOND-VANIER - PATRICE MARTIN ET PIERRE PHILION

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 600 \$ à l'ordre de la Popote-Soleil, à l'attention de monsieur Maurice Roussel, président, C.P. 79193, Gatineau, Québec, J8Y 6V2, à titre de subvention pour le maintien d'un service essentiel pour les personnes âgées.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11407-972	100 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond-Vanier - Subventions
11405-972	500 \$	Patrice Martin - De Wright-Parc-de-la-Montagne - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 29 août 2008.

Adoptée

CE-2008-1369

SUBVENTION DE 725 \$ - AMBULANCE SAINT-JEAN DE LA RÉGION OUTAOUAIS - SOIRÉE DE RECONNAISSANCE - 22 NOVEMBRE 2008 - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 725 \$ à l'ordre de Ambulance Saint-Jean – Région de l'Outaouais, à l'attention de madame Pauline Saumure, 74, boulevard Gréber, Gatineau, Québec, J8T 3P8, à titre de subvention pour la soirée de reconnaissance qui se tiendra le 22 novembre 2008.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11418-972	50 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
11407-972	50 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond-Vanier - Subventions
11412-972	50 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Subventions
11410-972	150 \$	Denis Tassé - Des Riverains - Subventions
11417-972	50 \$	Jocelyne Houle - De Buckingham - Subventions
11411-972	50 \$	Luc Angers - Des Promenades - Subventions
11409-972	75 \$	Simon Racine - De Limbour - Subventions
11408-972-	50 \$	Denise Laferrière - De Hull - Subventions
11404-972-	100 \$	Alain Pilon - De Val-Tétréau - Subventions
11402-972-	100 \$	André Laframboise - De Lucerne - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 29 août 2008.

Adoptée

CE-2008-1370

AUTORISATION DE DÉPLACEMENT DE MONSIEUR LE CONSEILLER ALAIN PILON - JEUX DU QUÉBEC - MONTRÉAL - 15 SEPTEMBRE 2008**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise monsieur le conseiller Alain Pilon, en tant que président de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire, à participer à une activité du Comité organisateur de la Finale des Jeux du Québec, le 15 septembre 2008, et accepte de rembourser les frais pouvant découler de cette autorisation, et ce, sur présentation de pièces justificatives.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant 02-11100-314-31083 – Conseil municipal – Frais de déplacement, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Un certificat du trésorier a été émis le 2 septembre 2008.

Adoptée

CE-2008-1371

AUTORISER LE PAIEMENT DE LA COTISATION 2008 DE LA VILLE DE GATINEAU À LA CHAMBRE DE COMMERCE DE GATINEAU - 3 104,03 \$**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque au montant de 3 104,03 \$ à l'ordre de la Chambre de Commerce de Gatineau pour la cotisation annuelle 2008 de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11100-494-58729	2 966,53 \$	Conseil municipal - Cotisations
04-13493	137,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 29 août 2008.

Adoptée

CE-2008-1372

SUBVENTION DE 300 \$ - LÉGION ROYALE CANADIENNE - FILIALE 33 - ACTIVITÉ DU 13 SEPTEMBRE 2008 - DISTRICTS ÉLECTORAUX D'AYLMER ET DE LUCERNE - FRANK THÉRIEN ET ANDRÉ LAFRAMBOISE**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre de la Légion Royale Canadienne – Filiale 33, à l'attention de madame Mary Ann Latimer, 59, rue Bancroft, Gatineau, Québec, J9H 4N6, à titre de subvention pour une activité qui se tiendra le 13 septembre 2008.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11402-972	150 \$	André Laframboise - De Lucerne - Subventions
11401-972	150 \$	Frank Thérien - D'Aylmer - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 29 août 2008.

Adoptée

CE-2008-1373

SUBVENTION DE 700 \$ - ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELS DU VIEUX-GATINEAU - COURSE DE BOÎTES À SAVON - 20 SEPTEMBRE 2008 - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 700 \$ à l'ordre de l'Association des gens d'affaires et professionnels du Vieux-Gatineau, à l'attention de madame Hélène Desgranges, 266, rue Notre-Dame, Gatineau, Québec, J8P 1K4, à titre de subvention pour la course de boîtes à savon qui aura lieu le 20 septembre 2008.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11418-972	50 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
11415-972	50 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Subventions
11410-972	50 \$	Denis Tassé - Des Riverains - Subventions
11414-972	200 \$	Aurèle Desjardins - Du Lac-Beauchamp - Subventions
11413-972	200 \$	Richard Côté - De Bellevue - Subventions
11412-972	50 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Subventions
11411-972	50 \$	Luc Angers - Des Promenades - Subventions
11407-972	50 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond-Vanier - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 29 août 2008.

Adoptée

CE-2008-1374

SUBVENTION DE 300 \$ - CHEVALIERS DE COLOMB - CONSEIL 10114 STE-ROSE-DE-LIMA - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - YVON BOUCHER

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre des Chevaliers de Colomb – Conseil 10114 Ste-Rose-de-Lima, à l'attention de monsieur André Lachapelle, 4-220, boulevard de l'Hôpital, Gatineau, Québec, J8T 8J6, à titre de subvention pour une activité qui se tiendra le 27 septembre 2008.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11415-972	300 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 29 août 2008.

Adoptée

CE-2008-1375
Modifiée par la
résolution numéro
CE-2009-75

**PARTICIPATION DE MADAME LA CONSEILLÈRE DENISE LAFERRIÈRE
ET MONSIEUR LE CONSEILLER PATRICE MARTIN AU
47TH INTERNATIONAL MAKING CITIES LIVABLE CONFERENCE ON
TRUE URBANISM : CITIES FOR HEALTH & WELL-BEING - 10 AU
13 MAI 2009 - PORTLAND, OREGON - 837,50 \$ EN FONDS MONÉTAIRES
AMÉRICAINS**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise madame la conseillère Denise Laferrrière et monsieur le conseiller Patrice Martin à participer au 47th International Making Cities Livable Conference on True Urbanism : Cities for Health & Well-Being qui aura lieu du 10 au 13 mai 2009 à Portland, Oregon.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 837,50 \$ américains à l'ordre de Making Cities Livable, P.O. Box 7586, Carmel, California 93921 USA pour couvrir les frais d'inscription.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11100-311-31084	425 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques
11100-311-30017	475 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques

Un certificat du trésorier a été émis le 2 septembre 2008.

Adoptée

CE-2008-1376

**SUBVENTION DE 2 100 \$ - FONDATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE
SERVICES SOCIAUX DE GATINEAU - PARADE DES HOMMES -
6 SEPTEMBRE 2008 - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 2 100 \$ à l'ordre de la Fondation du Centre de santé et de services sociaux de Gatineau, Pavillon Desjardins, 116, boulevard Lionel-Émond, bureau 202 Gatineau, Québec, J8Y 1W7, à titre de subvention dans le cadre d'une activité de levée de fonds pour le cancer du sein qui se tiendra le 6 septembre 2008.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11418-972	150 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
11415-972	50 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Subventions
11414-972	100 \$	Aurèle Desjardins - Du Lac-Beauchamp - Subventions
11413-972	500 \$	Richard Côté - De Bellevue - Subventions
11411-972	100 \$	Luc Angers - Des Promenades - Subventions
11410-972	500 \$	Denis Tassé - Des Riverains - Subventions
11409-972	100 \$	Simon Racine - De Limbour - Subventions

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11408-972	100 \$	Denise Laferrière - De Hull - Subventions
11404-972	300 \$	Alain Pilon - De Val-Tétreau - Subventions
11402-972	100 \$	André Laframboise - De Lucerne - Subventions
11401-972	100 \$	Frank Thérien - D'Aylmer - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 3 septembre 2008.

Adoptée

CE-2008-1377

**SUBVENTION DE 750 \$ - ASSOCIATION DES RÉSIDANTS ET RÉSIDANTES
DU QUARTIER WRIGHT - FÊTE CHAMPÊTRE - DISTRICT ÉLECTORAL DE
WRIGHT-PARC-DE-LA-MONTAGNE - PATRICE MARTIN**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 750 \$ à l'ordre de l'Association des résidants et résidentes du quartier Wright, à l'attention de madame Kristin Marinacci, présidente, 72, rue Brodeur, Gatineau, Québec, J8Y 2P9, à titre de subvention dans le cadre de la fête champêtre qui se tiendra le 6 septembre 2008.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11405-972	750 \$	Patrice Martin - De Wright-Parc-de-la-Montagne - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 3 septembre 2008.

Adoptée

CE-2008-1378

Abrogée par la
résolution numéro
CE-2008-1800

**PROMOTION À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR
STÉPHANE LAMARCHE AU POSTE D'OUVRIER DE RÉSEAU, SECTEUR EST
- SERVICE DES OPÉRATIONS DE TERRAIN - MODULE DES
INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT**

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler le poste d'ouvrier de réseau, secteur est au Service des opérations de terrain du Module des infrastructures et de l'environnement (poste numéro OPT-BLE-263 au plan d'effectifs des cols bleus), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la promotion à l'essai et la permanence de monsieur Stéphane Lamarche au poste d'ouvrier de réseau, secteur est au Service des opérations de terrain du Module des infrastructures et de l'environnement.

Monsieur Stéphane Lamarche est assujéti à une période d'essai de 60 jours et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée conformément aux dispositions de l'article 21.04 de la convention collective des employés cols bleus de la Ville de Gatineau.

Le salaire de monsieur Stéphane Lamarche sera établi à la classe 7 de l'échelle salariale de la convention collective des cols bleus de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires 02-41310-114 – Réseau d'aqueduc – Salaire – Réguliers – Cols bleus et 02-41510-114 – Entretien réseau d'égout – Salaires – Réguliers – Cols bleus.

Un certificat du trésorier a été émis le 2 septembre 2008.

Adoptée

CE-2008-1379

PROMOTION ET PERMANENCE DE MONSIEUR GASTON BÉRUBÉ AU POSTE D'OPÉRATEUR A, SECTEUR OUEST - SERVICE DES OPÉRATIONS DE TERRAIN - MODULE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler le poste d'opérateur(trice) A, secteur ouest au Service des opérations de terrain du Module des infrastructures et de l'environnement (poste numéro OPT-BLE-101 au plan d'effectifs des cols bleus), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la promotion et la permanence de monsieur Gaston Bérubé au poste d'opérateur A, secteur ouest au Service des opérations de terrain du Module des infrastructures et de l'environnement.

La date d'entrée en fonction de monsieur Gaston Bérubé sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Monsieur Gaston Bérubé a renoncé à sa période d'essai conformément aux dispositions de l'article 21.04 a) de la convention collective des cols bleus de la Ville de Gatineau.

Le salaire de monsieur Gaston Bérubé sera établi à la classe 6 de l'échelle salariale de la convention collective des cols bleus de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires 02-31310-114 – Déblaiement et enlèvement de la neige – Salaire – Réguliers – Cols bleus et 02-71420-114 – Entretien des parcs et aménagements – Salaires – Réguliers – Cols bleus.

Un certificat du trésorier a été émis le 2 septembre 2008.

Adoptée

CE-2008-1380

ENGAGEMENT À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR ABDELKARIM BENTOUMI AU POSTE DE CONTREMAÎTRE À LA DIRECTION ADJOINTE - MODULE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler le poste de contremaître à la Direction adjointe du Module des infrastructures et de l'environnement (poste numéro MIE-CAD-024), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement à l'essai et la permanence de monsieur Abdelkarim Bentoumi au poste de contremaître à la Direction adjointe du Module des infrastructures et de l'environnement.

Monsieur Abdelkarim Bentoumi est assujéti à une période d'essai de 12 mois et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Le salaire de monsieur Abdelkarim Bentoumi sera établi à la classe 3, échelon 1, selon la politique salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée conformément aux dispositions de l'article D de la politique salariale et recueil des conditions de travail des cadres de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-41110-115 – Administration – Service de l'environnement – Réguliers – Non syndiqués.

Un certificat du trésorier a été émis le 2 septembre 2008.

Adoptée

CE-2008-1381

ENGAGEMENT À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR CHARLES KINGSBURY AU POSTE DE PRÉPOSÉ AUX ARÉNAS, SECTEUR EST À LA DIRECTION ADJOINTE - DIVISION DE L'ENTRETIEN DES ÉDIFICES - MODULE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler le poste de préposé(e) aux arénas, secteur est à la Direction adjointe de la Division de l'entretien des édifices du Module des infrastructures et de l'environnement (poste numéro MIE-BLE-029 au plan d'effectifs des cols bleus), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement à l'essai et la permanence de monsieur Charles Kingsbury au poste de préposé aux arénas, secteur est à la Direction adjointe de la Division de l'entretien des édifices du Module des infrastructures et de l'environnement.

Monsieur Charles Kingsbury est assujetti à une période d'essai de 60 jours et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée conformément aux dispositions de l'article 21.04 de la convention collective des employés cols bleus de la Ville de Gatineau.

Le salaire de Monsieur Charles Kingsbury sera établi à la classe 4 de l'échelle salariale de la convention collective des cols bleus de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-71237-114 – Aréna Campeau (Gatineau) – Salaires - Réguliers – Cols bleus.

Un certificat du trésorier a été émis le 2 septembre 2008.

Adoptée

CE-2008-1382

Abrogée par la
résolution numéro
CE-2008-1806

MUTATION À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR SERGE LABELLE AU POSTE D'OPÉRATEUR A, SECTEUR CENTRE-EST - SERVICE DES OPÉRATIONS DE TERRAIN - MODULE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler le poste d'opérateur(trice) A, secteur centre-est au Service des opérations de terrain du Module des infrastructures et de l'environnement (poste numéro OPT-BLE-009 au plan d'effectifs des cols bleus), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la mutation à l'essai et la permanence de monsieur Serge Labelle au poste d'opérateur A, secteur centre-est au Service des opérations de terrain du Module des infrastructures et de l'environnement.

Monsieur Serge Labelle est assujetti à une période d'essai de 60 jours et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée conformément aux dispositions de l'article 21.04 de la convention collective des employés cols bleus de la Ville de Gatineau.

Le salaire de monsieur Serge Labelle sera établi à la classe 6 de l'échelle salariale de la convention collective des cols bleus de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires 02-31310-114 – Déblaiement et enlèvement de la neige – Salaire – Réguliers – Cols bleus et 02-31220-114 – Chemins ruraux – Salaires – Réguliers – Cols bleus.

Un certificat du trésorier a été émis le 2 septembre 2008.

Adoptée

CE-2008-1383

MUTATION À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR YVES MARTIN AU POSTE D'OPÉRATEUR III - EAU POTABLE, SECTEUR EST - SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT - MODULE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler le poste d'opérateur(trice) III - Eau potable, secteur est au Service de l'environnement du Module des infrastructures et de l'environnement (poste numéro ENV-BLE-001 au plan d'effectifs des cols bleus), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la mutation à l'essai et la permanence de monsieur Yves Martin au poste d'opérateur III – Eau potable, secteur est au Service de l'environnement du Module des infrastructures et de l'environnement.

Monsieur Yves Martin est assujéti à une période d'essai de 60 jours et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée conformément aux dispositions de l'article 21.04 de la convention collective des employés cols bleus de la Ville de Gatineau.

Le salaire de monsieur Yves Martin sera établi à la classe 9.5 de l'échelle salariale de la convention collective des cols bleus de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-41215-114 – Usine d'eau potable Buckingham – Salaires – Réguliers – Cols bleus.

Un certificat du trésorier a été émis le 2 septembre 2008.

Adoptée

CE-2008-1384

AUTORISATION DE SIGNER LA LETTRE D'ENTENTE BLC-08-07 - RÉGLEMENT DE LITIGES - SERVICE DE L'ÉVALUATION ET DES TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

CONSIDÉRANT QUE la convention collective intervenue entre le Syndicat des cols blancs de Gatineau inc. et la Ville de Gatineau le 23 novembre 2005;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs litiges sont en cours entre le Syndicat et la Ville;

CONSIDÉRANT QUE ces litiges sont relatifs, entre autres, à l'affichage BLC-2007-145, à l'abolition du poste numéro EVA-BLC-009 et à l'affectation d'un salarié permanent à un surcroît de travail au Service de l'évaluation et des transactions immobilières;

CONSIDÉRANT QUE les parties désirent régler ces litiges sans admission de responsabilité :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité entérine la lettre d'entente BLC-08-07 intervenue entre la Ville de Gatineau et le Syndicat des cols blancs de Gatineau inc. afin de régler les litiges les opposant, le tout selon les modalités prévues à la lettre d'entente.

Le directeur général, le directeur du Service des ressources humaines et le directeur du Service de l'évaluation et des transactions immobilières sont autorisés à signer la lettre d'entente BLC-08-07.

Adoptée

CE-2008-1385

AUTORISATION DE SIGNER L'ADDENDUM À LA LETTRE D'ENTENTE BLC-06-20

CONSIDÉRANT la lettre d'entente BLC-06-20 prévoyait, par la résolution numéro CE-2006-1715 adoptée le 6 décembre 2006, l'embauche d'un salarié temporaire pour une durée de trois ans, salarié chargé du projet de politique familiale;

CONSIDÉRANT QUE la lettre d'entente BLC-06-20 prévoit que la fin du projet est le 4 janvier 2009;

CONSIDÉRANT QUE la première salariée embauchée a quitté en août 2006;

CONSIDÉRANT les difficultés de recrutement pour embaucher une deuxième salariée;

CONSIDÉRANT QUE la deuxième salariée est entrée en fonction le 22 octobre 2007;

CONSIDÉRANT QUE les représentants de la Ville de Gatineau et du Syndicat des cols blancs de Gatineau inc. en sont venus à une entente afin de prolonger la durée de celle-ci jusqu'au 22 février 2010 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité entérine l'addendum à la lettre d'entente BLC-06-20 intervenu entre la Ville de Gatineau et le Syndicat des cols blancs de Gatineau inc., afin de prolonger l'affectation du salarié temporaire chargé du projet de politique familiale jusqu'au 22 février 2010, le tout selon les modalités prévues à la lettre d'entente.

Le directeur général, le directeur du Service des ressources humaines et le directeur du Module de la culture et des loisirs sont autorisés à signer l'addendum à la lettre d'entente BLC-06-20.

Adoptée

CE-2008-1386

ENGAGEMENT À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR BENOÎT COUROUX AU POSTE DE PRÉPOSÉ AUX ARÉNAS, SECTEUR CENTRE-OUEST À LA DIRECTION ADJOINTE - DIVISION DE L'ENTRETIEN DES ÉDIFICES - MODULE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler le poste de préposé(e) aux arénas, secteur centre-ouest à la Direction adjointe de la Division de l'entretien des édifices du Module des infrastructures et de l'environnement (poste numéro MIE-BLE-064 au plan d'effectifs des cols bleus), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement à l'essai et la permanence de monsieur Benoît Couroux au poste de préposé aux arénas, secteur centre-ouest à la Direction adjointe de la Division de l'entretien des édifices du Module des infrastructures et de l'environnement.

Monsieur Benoît Couroux est assujéti à une période d'essai de 60 jours et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée conformément aux dispositions de l'article 21.04 de la convention collective des employés cols bleus de la Ville de Gatineau.

Le salaire de monsieur Benoît Couroux sera établi à la classe 4 de l'échelle salariale de la convention collective des cols bleus de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-71232-114 – Aréna Cholette (Hull) – Salaires – Réguliers – Cols bleus.

Adoptée

CE-2008-1387

ENGAGEMENT CONTRACTUEL DE MONSIEUR MICHEL HERVIEUX À TITRE DE GESTIONNAIRE DE PROJETS POUR LE SYSTÈME INFORMATISÉ DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET PAYE (SIGRH) - SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a le mandat de développer un nouveau système informatisé de gestion des ressources humaines et paye (SIGRH);

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'embaucher un gestionnaire de projets afin de coordonner les activités reliées à la mise en œuvre de ce projet;

CONSIDÉRANT QUE le gestionnaire de projets doit posséder une grande expertise dans la gestion des ressources humaines et de la gestion d'un processus de paye :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement contractuel de monsieur Michel Hervieux à titre de gestionnaire de projets pour le système informatisé de gestion des ressources humaines et paye au Service des ressources humaines, du 18 juillet 2008 au 31 décembre 2009.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer le contrat de travail faisant partie intégrante de la présente résolution.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 06-30284-002 – Logiciel de gestion – Ressources humaines – Développement interne.

Un certificat du trésorier a été émis le 2 septembre 2008.

Adoptée

CE-2008-1388

SUSPENSION - EMPLOYÉE 102835

CONSIDÉRANT QUE l'employée 102835, policière au Service de police, a eu un comportement indigne et a tenu des propos irrespectueux à l'endroit du directeur intérimaire du Service;

CONSIDÉRANT la déclaration de l'employée 102835 lors de l'enquête disciplinaire du 16 juillet 2008;

CONSIDÉRANT les facteurs atténuants et aggravants au dossier;

CONSIDÉRANT l'état de la jurisprudence en cette matière;

CONSIDÉRANT la recommandation du capitaine à la discipline, monsieur Ghislain Séguin;

CONSIDÉRANT la position concertée du Service de police et du Service des ressources humaines :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité impose une suspension sans traitement de quatre jours à l'employée 102835.

La date de la suspension sera déterminée par le directeur du Service de police.

Adoptée

CE-2008-1389

AUTORISATION DE VERSER UNE SOMME À L'EMPLOYÉ 106015 DANS LE CADRE D'UNE DÉCISION ARBITRALE

CONSIDÉRANT QUE l'arbitre François Bastien a été saisi du grief numéro BLC-2007-31;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a décidé de faire droit au grief numéro BLC-2007-31;

CONSIDÉRANT QUE les parties ont jugé opportun que l'arbitre rende une décision prenant acte de cette admission de la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE la décision déclare que le taux horaire devant être payé à l'employé 106015 correspond à la classe 9, échelon 6;

CONSIDÉRANT QUE la décision ordonne un ajustement salarial ainsi que le paiement de dommages pour un total de 10 977,81 \$, incluant les intérêts :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le Service des ressources humaines à exécuter la décision arbitrale, soit le paiement de la somme de 10 977,81 \$ à l'employé 106015.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire concerné, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Un certificat du trésorier a été émis le 2 septembre 2008.

Adoptée

CE-2008-1390

MANDAT POUR SERVICES JURIDIQUES - DUFRESNE HÉBERT COMEAU INC.

CONSIDÉRANT QUE le Service d'évaluation et des transactions immobilières désire retenir les services de M^c Paul Wayland de la firme Dufresne Hébert Comeau inc. pour le dossier de contestation d'évaluation foncière du terrain de golf Royal Ottawa devant le Tribunal administratif du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le Service des affaires juridiques recommande de mandater une firme externe pour ce type de services spécialisés :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte de mandater M^c Paul Wayland de la firme Dufresne Hébert Comeau inc. pour le dossier de contestation d'évaluation foncière du terrain de golf Royal Ottawa devant le Tribunal administratif du Québec.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-15100-412 – Évaluation – Services juridiques, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Un certificat du trésorier a été émis le 2 septembre 2008.

Adoptée

MARC BUREAU
Maire et président
Comité exécutif

M^c SUZANNE OUELLET
Greffier et secrétaire
Comité exécutif